

leil-d'Or a retrouvé, sous une armoire de la salle à manger, un rat bien goudronné et une paire de pistolets, dont un chargé jusqu'à la gueule. Il est plus que probable que ces objets avaient été cachés là par les deux étrangers au moment de leur arrestation.

— Depuis quelques jours, les agents du service de sûreté, ont saisi en flagrant délit de vol à la tire, un certain nombre de voleurs nomades, que les fêtes de Noël et du jour de l'an avaient attirés à Paris dans l'espoir d'y faire une ample moisson de bourses, de porte-monnaie, de bijoux, etc.

Parmi ces malfaiteurs se trouvent deux individus d'origine italienne, arrêtés dans l'église Notre-Dame-Bonne-Nouvelle, où ils avaient commis plusieurs vols assez importants; on a saisi sur ces individus des sommes considérables en or et des couteaux-poignards dont ils étaient armés.

On a arrêté dans la même église un nommé L..., voleur de profession, qui a déjà subi sept ou huit condamnations pour vol et qui se trouvait à Paris en rupture de ban. Un autre voleur émérite nommé W... a aussi été arrêté en flagrant délit de vol sur la place de la Bastille.

Dès l'âge le plus tendre, W... cherchait déjà dans le vol les moyens de satisfaire ses goûts pour le libertinage; en 1837, alors qu'il n'avait que quatorze ans, W... figurait sur les bancs de la police correctionnelle, qui le condamnait à rester enfermé pendant trois ans dans une maison de correction; depuis cette époque, la vie de cet individu n'offre qu'une longue série de condamnations représentant un total de quinze années au moins; il se trouvait aussi dans la capitale en état de rupture de ban.

Enfin, une nommé V..., adroite voleuse, ayant déjà subi au moins neuf années de prison pour vol à la tire, libérée récemment à Clermont d'une condamnation à trois ans et assujettie à la surveillance, a aussi été arrêtée pour infraction de ban. Tous ces individus ont été conduits devant M. Lemoine-Tachera, commissaire de police de la section de l'hôtel de ville, qui les a envoyés au dépôt de la préfecture.

(Gazette des Tribunaux.)

— L'impôt sur les chiens a produit, dès cette première année, aux 37,000 communes de France plus de cinq millions, somme égale à l'intérêt de la dette de ces communes. L'impôt du tourniquet, déjà si riche en espérance, a fait naître, dit-on, le projet de réclamer l'établissement d'un droit d'entrée dans le bois de Boulogne. Ce droit serait payé dans la semaine par les promeneurs à pied et en voiture, et les dimanches ou les jours de fête par les promeneurs à cheval seulement et par les voitures.

— Depuis quelque temps les pratiques d'un grand nombre de crémiers du 2.º arrondissement se plaignaient de la mauvaise qualité du lait qui leur était vendu. Les crémiers affirmaient qu'ils débitaient le lait tel qu'ils le recevaient, et transmettaient les plaintes à leur fournisseur, le sieur B..., marchand en gros rue d'Amsterdam. A son tour, le sieur B..., déclarait que le lait qui lui arrivait par le chemin de fer, des fermes de la Normandie, ne recevait chez lui aucune altération.

Dependant l'unanimité des plaintes prouvait qu'elles étaient fondées. Le sieur B..., pensa que son charretier, le nommé Etienne R..., chargé de transporter le lait chaque matin, pouvait bien pratiquer quelque fraude. Il avertit la police en priant qu'on exerçât une surveillance à ce sujet. Les premières informations prises révélèrent que le charretier faisait tous les jours une assez longue station devant la boutique d'un crémier, rue de l'Arbre-Sec, à peu de distance de la fontaine publique. On se douta que c'était là que s'opérait le tripotage. On vit en effet Etienne R..., faire à la fontaine de fréquents voyages et des agents le surprirent au moment où il pratiquait le mélange frauduleux.

On a constaté que de quatre boîtes de lait il en faisait sept. Ceux qui achetaient ce lait recevaient donc presque la moitié d'eau, et le charretier, fournissant pour son propre compte divers débiteurs, amassait ainsi des sommes assez rondes avec lesquelles il achetait des actions à la Bourse.

Cet honnête spéculateur a été arrêté, et, après son interrogatoire, mis à la disposition de la justice.

— Un incendie a éclaté au Havre lundi dernier à 11 heures moins un quart du soir, dans la rue Dauphine, n° 42, et a envahi les trois étages supérieurs dépendant de l'hôtel de New-York, et dont M. Henri Brion, locataire général, a fait quatorze chambres garnies, louées à des officiers de marine américains.

M. Pierre Brion, père du propriétaire de l'hôtel garni, âgé de 78 ans, logeait au quatrième étage; on a trouvé son corps calciné.

M. Larue, maire du Havre, à côté de M. Bailiard, commissaire de police, a tailli être tué par une tuile détachée d'une toiture.

Au cinquième étage d'un bâtiment menacé de prendre feu, habitait M. Didion, ancien marin, âgé de 64 ans, convalescent à la suite d'une fracture de la jambe. Le docteur Duchesne, qui donnait ses soins à Didion, s'est empressé de graver les cinq étages, et il est redescendu portant sur ses épaules Didion, qu'il mit en sûreté.

Un des domestiques de l'hôtel garni, cerné par le feu, a été obligé, pour se sauver, de sauter

d'une hauteur de 30 pieds et s'est grièvement blessé.

Tous les locataires des chambres garnies se trouvaient chez eux. Ils se sont sauvés en chemin.

A trois heures du matin on était maître du feu.

— Dans la nuit du 25 au 26 décembre, vers deux heures du matin, un vol sacrilège a été commis dans l'église de Clamecy avec de nombreuses affractions.

Les voleurs, après avoir essayé vainement de s'introduire dans l'église par une porte latérale, en perçant deux trous vers la serrure, au moyen d'un vilbrequin, ont escaladé une fenêtre après avoir forcé les barreaux de fer qui en défendaient le passage.

Tous les vases sacrés qui se trouvaient dans le tabernacle ont été volés; les saintes hosties ont été pilées par terre; un christ en cuivre argenté, brisé par ses misérables, a été abandonné par eux sur l'autel, comme n'ayant aucune valeur.

Ce crime audacieux a mis en émoi toute la population de Clamecy. La police et la gendarmerie se livrent aux plus actives recherches pour découvrir les coupables; mais malheureusement, jusqu'à ce jour, aucun indice n'est venu éclairer les investigations de la justice.

(Journal de la Nièvre.)

— Une trentaine d'employés des chemins de fer bavares, à Munich, viennent de commettre, au préjudice de la Compagnie, un détournement qui s'élève à plus de 150,000 florins: ils fabriquaient de faux billets et les vendaient aux voyageurs.

Bulletin littéraire de la province.

DÉPARTEMENT DU NORD.

La Revue française n'a jamais eu d'autre programme que son titre; mais ce titre seul oblige: aussi ne l'avons-nous pas accepté à la légère, ou subi à défaut d'autre plus nouveau, plus ambitieux, ou, si l'on veut, plus insignifiant; nous l'avons choisi, au contraire, comme la formule de notre œuvre, et, nous le répétons, comme notre programme, avec la préoccupation de le justifier autant que possible, en remplissant les conditions qu'il impose, tous les engagements qu'il comporte. Voilà quel a été notre point de départ, dont nous n'avons jamais dévié, nous le pensons du moins; voilà le but que nous n'avons cessé de poursuivre et qui méritait d'être tenté par de plus habiles et de plus autorisés. Certes, nous ne prétendons pas l'avoir atteint; mais nous nous en rapprochons au moins chaque jour en comblant à mesure les lacunes qui nous en séparent, ou, pour mieux dire, en complétant l'idée première et fondamentale de la Revue française; et nous ne faisons pas autre chose aujourd'hui encore en commençant une série de bulletins consacrés aux travaux littéraires de la province.

Nous nous sommes efforcés jusqu'à présent d'embrasser dans notre cadre toute la littérature française à toutes ses époques, mais avant tout et surtout de réfléchir dans son ensemble le mouvement littéraire actuel de la France... La France, toutefois, ce n'est pas Paris seulement, et il y aurait une véritable injustice à ne pas tenir compte des publications des départements, où tant d'estimables esprits se distinguent par des travaux utiles et des livres souvent bien faits et mieux écrits qu'on ne le croit généralement. Sans parler de la littérature proprement dite, des beaux-arts eux-mêmes et de la critique littéraire, les études historiques gagneraient surtout à une pareille enquête, faite avec conscience et d'une manière suivie. Nous n'ignorons pas qu'il y a, sous ce rapport, mieux qu'à glaner en province: ce sera donc pour nous un devoir de signaler ces écrivains modestes dont les ouvrages manquent trop souvent d'une publicité méritée.

Pour commencer aujourd'hui par le département du Nord, agricole et manufacturier avant tout, que de louables efforts n'y tente-t-on pas en vue d'intéresser les esprits aux choses de la littérature et de l'art! A cet égard, Douai, Lille, Cambrai, Valenciennes se montrent fidèles à des traditions qui honorent ces villes depuis longtemps. Nous aurons à y citer plus d'un nom, à y appeler l'attention sur plus d'une œuvre.

A Valenciennes, M. Arthur Dinaux dirige, avec un dévouement studieux qui ne se lasse pas, les Archives du nord de la France. C'est de plus, un journaliste ingénieux et impartial, comme le prouve l'Echo de la frontière, un des rares journaux de province que l'on connaisse à Paris.

Lille possède le docteur Leglay et M. Henri Bruneel, deux aimables érudits dont la plume est aussi vaillante que spirituelle. Il possède aussi M. Auguste Wacquez, qui sait beaucoup, le prouve très-bien quand il veut, mais qui a le tort de le vouloir trop rarement.

Douai avait naguère encore M. Benjamin Kien, pourvu de qualités réelles du poète, et qui, parti de Dunkerque, y est récemment revenu: il y dirige aujourd'hui avec talent le journal l'Autorité.

Dunkerque réunit d'ailleurs en ce moment plusieurs hommes qui se sont mis en évidence par leurs écrits: M. de Coussemaker, auteur d'un livre très-savant sur la musique; M. Derode, à qui l'on doit une histoire de Lille écrite avec autant d'élégance que de patriotisme, et M. Raymond de Bertrand, dont les consciencieuses et minutieuses recherches rappellent la patience proverbiale des Bénédictins. M. de Bertrand est

l'auteur d'une Histoire de Mardyk, à laquelle je ne reprocherai que l'insuffisance du sujet. On lui est encore redevable de quelques monographies de communes flamandes, et de deux brochures pleines de détails intéressants sur les dévotions populaires des Flamands de France.

N'oublions pas, à Tourcoing, M. Edouard St-Amour, artiste et homme de lettres, dont l'excellent travail sur l'Exposition universelle des Beaux-Arts a été ici même l'objet d'un compte rendu.

Cette esquisse serait trop incomplète si nous n'y ajoutions pas le nom de M. Alfred Morel, cœur généreux à qui la pratique du dévouement social a inspiré des modifications aussi rationnelles que chrétiennes au système pénitentiaire actuellement en vigueur, modifications qui devaient frapper les esprits sagement philanthropes.

Enfin, puisque Bergues n'est qu'à une petite lieue de Dunkerque, mentionnons encore, en terminant, M. Louis de Baecker, un autre écrivain de ce coin du Nord, qui, par ses productions plus spécialement consacrées aux antiquités franco-allemandes, a déjà su se créer des titres nombreux à l'estime et à la reconnaissance de ses compatriotes.

Nous reprendrons ce sujet quand le moment sera venu d'aborder l'examen plus approfondi des œuvres.

Le mot de la dernière charade est Et-rennes.

ANAGRAMME.

Cette anagramme a deux mots: l'un Avec quatre pieds comme l'autre. Doux et rafraichissant est l'autre; Resplendissant, joyeux est l'autre; Rendez-vous secrets avec l'un, Plaisirs bruyants sont avec l'autre; Si l'on est craintif avec l'un, Gaiement on s'oublie avec l'autre; Enfin c'est toujours pendant l'un, Qu'en famille l'on boit et l'on chante avec l'autre. Z.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 4 janvier 1857.

Sommes versées par 75 déposants, dont 8 nouveaux fr. 7,954 00  
10 demandes en remboursement » 3,461 00  
Les opérations du mois de Janvier sont suivies par MM. Grimont-Bossut et J.-B. Dujardin, administrateurs.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

ANNONCES

Appel à la piété chrétienne

DÉPARTEMENT DU NORD  
CANTON DE CYSOING

LOTÉRIE DE COBRIEUX

AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT  
POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

24,009 BILLETS à 25 centimes

Deux mille Lots divers, en objets d'art

Adresser toutes les demandes de billets à M. F. HAILLOT, rue Esquermoise, 75 bis, à Lille.  
A Roubaix, chez J. REBOUX, imprimeur, rue Neuve, 20. (360)

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

J. REBOUX

20, RUE NEUVE

Impressions en tous genres pour le commerce

ALMANACS SPÉCIALITÉ CALENDRIERS

ET AGENDAS DE POUR 1857

CARTES DE VISITES

Etude de M. LANVIN, Notaire à Roubaix.

Wattrelos

Près la nouvelle Place, front au pavé conduisant à Dottignies.

SIX MAISONS

Dont une à étage et cinq à usage de journaliers, érigées sur 16 ares 8 centiares de fonds et jardin, tenus en arrentement de l'Hospice de Wattrelos,

A VENDRE en trois lots.

L'an 1857, le mardi 13 janvier, quatre heures de relevée, dans l'une des salles de la Maison-Commune de Wattrelos, M. LANVIN, Notaire à Roubaix, procédera à la vente, en une seule adjudication, du bien repris au texte et dont suit la désignation.

Premier lot. — 1º Une Maison à étage, occupée par le sieur Pierre Lorfèvre, composée de cinq places au rez-de-chaussée, cinq chambres à l'étage, grenier au-dessus, cave, cour, place au charbon, four, latrines, citerne et puits mitoyen.

2º Un Jardin d'une superficie de 6 ares 80 centiares environ.

Deuxième lot. — 1º Deux Maisons occupées par le sieur J.-B. Delcroix, avec un are 41 centiares environ de fonds et cour.

2º Un Jardin d'une superficie de 6 ares 80 centiares environ.

Troisième lot. — Trois Maisons contiguës, occupées par la veuve Baas, Joseph Guermontprez et Sophie Catteau, et 2 ares 43 centiares de fonds. Les jardins et le fonds des maisons sus-désignées sont tenus en bail emphytéotique de l'Hospice de Wattrelos, suivant baux expirant le 1.º octobre 1910.

S'adresser pour renseignements à M. LANVIN, Notaire à Roubaix, dépositaire d'un plan de division de la propriété. (344)

WATTRELOS, près les Ballons

Sur les occupations du sieur Lepers et de la veuve Liagre,

65 ORMES

ET UN CHÊNE

A VENDRE.

Le lundi 12 janvier 1857, une heure précise après midi, sur les lieux, M. COTTIGNY, Notaire à Roubaix, procédera à la vente desdits bois. (353)

Ville de Tournay

A CÉDER de gré-à-gré, avec de grandes facilités de paiement:

UN GRAND & BEL ÉTABLISSEMENT

TRÈS ACHALANDÉ, A USAGE DE

TEINTURERIE

AVEC TOUT LE

MATÉRIEL

Propre à l'Usine

SITUÉ A TOURNAY, PRÈS L'ESCAUT

S'adresser au Notaire RENIER, rue St-Martin, 60, à Tournay. (346)